



Les coûts d'installation d'un infirmier en libéral s'élèvent en moyenne à 34 000€¹, en partie dus à l'engagement indispensable sur un bail pour répondre à l'obligation de disposer d'un cabinet de soins aux normes. Avec des loyers élevés (1 000€²

charges comprises par mois en moyenne), la démarche peut s'avérer longue et coûteuse. En tant que nouveaux installants, ils font face à une augmentation des coûts structurels et à une peur de l'isolement au quotidien. Mon Cabinet Infirmier propose un service inédit tout inclus : pour 290€ /mois, les infirmiers peuvent disposer d'un cabinet de soins aux normes, d'un secrétariat, des services de facturation et des fournitures médicales.

Avec l'essor de la chirurgie ambulatoire, le maintien à domicile de nos aînés et l'augmentation du nombre de patients atteints de maladies chroniques, **les demandes de soins à domicile augmentent** considérablement. Les infirmiers libéraux jouent un rôle clé dans la prise en charge à domicile et voient leurs **compétences revalorisées** (diplômes universitaires et formations en pratique avancée). En parallèle, l'exercice libéral est un modèle qui séduit de plus en plus d'infirmiers travaillant dans des établissements de santé : **gain en autonomie**, y compris dans la qualité des soins, et **augmentation des revenus** sont les principaux moteurs.

Les démarches sont complexes, les interlocuteurs multiples, et peu de services existent pour faciliter leur installation. **Mon Cabinet Infirmier** a été pensé pour répondre à cette attente, et propose la **1ère solution clé-en-main pour s'installer et exercer en libéral à Paris.**

Un accompagnement pour une profession pivot pour la société

Pour 290€ /mois, Mon Cabinet Infirmier propose :

- Un local professionnel aux normes de l'ARS
- Un secrétariat, une salle de soins, un logiciel de télétransmission et les fournitures médicales
- Des formations en partenariat avec les hôpitaux
- Une communauté pour trouver un remplaçant en cas d'absence
- En option, un service de facturation complet : de la saisie et conseil à la cotation au traitement des rejets et suivi administratif

Une solution sans risque pour les primo-installants, au profit de l'autonomie

L'accompagnement de Mon Cabinet Infirmier permet d'accélérer les démarches administratives vers le statut libéral (constitution et vérification des dossiers) et de réduire les coûts (installation sans avance de frais, pas de dépôt de garantie), avec un kit de démarrage pour débuter dans les meilleures conditions. « *L'indépendance de l'infirmier libéral est au cœur de la philosophie de Mon Cabinet Infirmier. Sa patientèle lui appartient, il a toute autonomie sur son secteur de tournée et le choix de son binôme.*

»

explique Laure Fraval, ex-infirmière et co-fondatrice de Mon Cabinet Infirmier.

À l'origine de Mon Cabinet Infirmier, Laure Fraval, 30 ans, infirmière de formation, et Elodie Delneuf, 35 ans, entrepreneure, avec pour ambition d'améliorer la qualité de travail et de vie des infirmiers libéraux. Le premier cabinet a ouvert ses portes à Paris (7 rue de Chaligny, Paris 12ème) en janvier 2020. La startup vise une expansion francilienne à 2 ans, puis un

Mon Cabinet Infirmier : la startup qui facilite l'installation des infirmiers en libéral

Écrit par Mon Cabinet Infirmier

Mardi, 30 Juin 2020 14:55 - Mis à jour Mardi, 30 Juin 2020 15:06

développement national à horizon 3 ans. 10 infirmiers ont déjà engagé leur projet d'installation en libéral avec Mon Cabinet Infirmier.